



## Administration Communale de Tournai

### Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 26 janvier 2004

---

Le Conseil Communal a décidé de :

- réserver des emplacements de stationnement pour handicapés : au boulevard Lalaing face à l'immeuble n°23, à la rue Saint-Jean face à l'immeuble n°1 et à l'avenue des Sorbiers face à l'immeuble n°24
- interdire à la circulation (sauf agricole, des cyclistes, des piétons et des cavaliers) les chemins des Vaches et de Bouvignes à Marquain et le chemin 38/pie à Blandain
- modifier les limites de l'agglomération de Vezon
- modifier le statut pécuniaire applicable à l'ensemble du personnel communal (à l'exception du personnel enseignant mais y compris celui du Service Incendie) en ce qui concerne le calcul du pécule de vacances à octroyer à ce personnel pour les années 2003 et 2004
- accorder à l'ASBL Tremplin 2000 un prêt sans intérêt afin de préfinancer la réalisation du projet Piste Interreg III portant sur la restauration des façades de la place Saint-Pierre en attendant les subsides du F.E.D.E.R.
- vendre de gré à gré à une ASBL une parcelle de terrain à la chaussée de Douai
- passer un marché de services ayant pour objet l'étude des travaux de mise hors eau, de stabilité, d'assainissement et de rénovation de la partie publique du Site Casterman, rue des Augustins
- approuver l'exécution des travaux modificatifs et supplémentaires faisant l'objet d'un avenant aux travaux de réhabilitation du bâtiment sis avenue de Picardie à Ramegnies-Chin destiné à la création de deux logements d'insertion
- admettre la dépense relative à la réparation des appareils de mise en lumière des Remparts Saint-Jean et Tour Marvis et à la confection et à la pose de grilles de protection de ces appareils
- passer un marché de travaux ayant pour objet :

- 1) la remise en état de la voirie sise rue de Condé/pie à Béclers
  - 2) le clayonnage du fossé situé rue de la Gare à Froyennes
- passer un marché de services ayant pour objet la mise en conformité de véhicules du Service Incendie
  - approuver le Plan Communal de Mobilité tel que présenté dans le rapport final définitif élaboré par deux bureaux d'études et auquel est joint l'avis de la Commission Mobilité
  - approuver le marché de services, passé par le Ministère de l'Equipement et des Transports, Direction Générale des Transports, relatif à la conception et au développement de tableaux de bord de gestion et d'évaluation de la mise en œuvre des Plans Communaux de Mobilité, la quote-part de la Ville s'élevant à 11.000 €.
  - émettre :
    - 1) un avis favorable sur les modifications budgétaires des Fabriques d'Eglise de Marquain, Maulde, Barry, Ere, Esplechin, Froyennes, Saint-Jean à Tournai, Froidmont, Lamain, Mont-Saint-Aubert, Templeuve, Saint-Lazarre à Tournai et Vezon
    - 2) un avis défavorable pour celles de Ramecroix, Thimougies, Saint-Quentin et Saint-Jacques à Tournai, Saint-Piat à Tournai et Béclers qui sollicitent une intervention communale supplémentaire étant donné que les Fabriques d'Eglise avaient été invitées à introduire leur dernière modification avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003
  - désaffecter le presbytère de Froyennes et le mettre en vente dès l'approbation de cette désaffectation par les Autorités de Tutelle
  - approuver le budget de la Régie de l'Abattoir de l'exercice 2004
  - renouveler pour les exercices 2004 et 2005 les règlements-taxe communaux en respectant les dispositions de la circulaire de la Région Wallonne portant sur l'élaboration du budget 2004
  - présenter le rapport annuel sur l'Administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'année 2002
  - arrêter le budget communal de l'exercice 2004
  - reconduire la convention du 12 décembre 1988 relative à la lecture publique
  - autoriser le prêt d'œuvres du Musée des Beaux-Arts pour l'exposition "Van Gogh Drawings"
  - accepter le don d'une cloche dans le cadre de la rénovation du carillon du Beffroi.